

## **RESUME**

L'objet de cette étude de cas est de mettre en évidence le rôle du masseur-kinésithérapeute au sein d'un service de rééducation neurologique gériatrique dans la prise en charge pluridisciplinaire d'un patient victime d'un AVC.

Le bilan d'entrée de monsieur K, victime d'un AVC le 13/07/2014, révèle une hémiplégie droite, une hypotonie axiale, des troubles de l'équilibre assis et debout, une marche impossible, une hémignégligence, une aphasie globale et une dysphagie.

Un objectif thérapeutique individualisé est établi par l'équipe pluridisciplinaire et la famille du patient dans le but de récupérer un maximum d'autonomie en vue de réintégrer son domicile dans les meilleures conditions possibles en termes de sécurité et de qualité de vie, pour lui-même et pour ses proches.

Le masseur-kinésithérapeute met ses compétences en œuvre pour l'élaboration d'objectifs spécifiques à sa discipline. Il propose la mise en place de mesures de rééducation et de réadaptation fonctionnelles, et ce en étroite collaboration avec les autres professionnels de santé, médecin rééducateur, ergothérapeutes, neuropsychologue, orthophoniste, personnel soignant et assistante sociale.

J'ai participé à la prise en charge de ce patient à partir de J+56 post AVC.

Mots clés : AVC, hémiplégie, rééducation fonctionnelle, aphasie globale

Key words : stroke, hemiplegia, functional rehabilitation, aphasia